

LA RAISON 91

Siège social :

Organe de la Fédération de l'Essonne de la
LIBRE PENSEE

Chez Robert DUGUET
8 Allée Baden Powel
91330 YERRES

Tél : 948 - 47 - 76

NP1 n° 0 août 1983

CONGRES NATIONAL DE LA LIBRE PENSEE

Bordeaux - 24, 25, 26, 27, 28 aout 83

MOTION LAIQUE

Le Congrès dénonce la démarche contraire à toutes les Traditions républicaines et à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, du Président de la République allant chercher à Tarbes la sanction papale aux projets gouvernementaux de destruction du service public de l'Education Nationale.

Cette démarche s'inscrit dans la logique des institutions de la Vème République qualifiée naguère par François MITTERRAND de « Régime du coup d'état permanent ».

La politique inacceptable du gouvernement en matière de laïcité en général et, plus particulièrement, dans le domaine scolaire qui tend à transformer la République laïque et indivisible en une sorte de démocratie chrétienne s'inscrit, elle aussi, dans le cadre des institutions gaullistes.

En conséquence, le Congrès National de la Libre Pensée réuni à Bordeaux les 24, 25, 26, 27, 28 aout 1983 réaffirme : « Son adhésion à la motion votée à l'unanimité au Congrès de Boulogne en 1982 » et qui déclare notamment :

Le Congrès considère que le grand service public laïque de l'Education Nationale ne saurait consister, sous prétexte de « pluralisme idéologique », d'ouverture, de décentralisation et de rénovation du service public à remplacer l'école laïque actuelle par des « Communautés Educatives », gérées par des conseils tripartites ou multipartites comprenant des personnes non qualifiées (groupes de pression politique, économique ou idéologique) qui placeraient de fait sous tutelle les personnels de l'Education nationale et feraient perdre à celle-ci son caractère de service public, laïque et national en généralisant la notion cléricalisée de « projet éducatif propre » dont les premières tentatives apparaissent dans la création de lycées « différents » et dans la mise en place des Z.E.P.»

Les Libres Penseurs considèrent que cette déclaration est d'autant plus d'actualité en 1983, que non seulement aucune mesure concrète n'est prise en faveur de l'école publique, mais qu'en plus de graves dangers continuent de se préci-

ser, notamment, la mise en application sans sanction législative, de propositions anti-laïques sous couvert d'une prétendue réforme démocratique des collèges et de la politique dite de décentralisation.

Le Congrès rappelle que la Fédération de la Libre Pensée a remis le 13 mai 1982 un memorandum au Ministre de l'Education Nationale dont il n'est tenu aucun compte pour l'élaboration de ses propositions de décembre 1982.

La Libre Pensée dénonce le scandale que constitue, deux ans après l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement « d'Union de la Gauche », que, non seulement les lois anti-laïques BARANGE, DEBRE, Guerneur ne sont pas abrogées mais au contraire que, dans une circulaire No 83173 publiée au Bulletin Officiel du 28 avril 1983, le Ministre de l'Education Nationale, lui-même, se réfère à la notion de caractère propre des établissements » et au « libre choix des familles » qui sont deux revendications essentielles de la hiérarchie catholique, tendant ainsi à généraliser le statut concordataire inacceptable d'Alsace-Moselle.

Le Congrès de la Libre Pensée est ainsi amené à dénoncer la volonté politique du « Chef de l'Etat » et du gouvernement de satisfaire les exigences confessionnelles au détriment des revendications laïques.

Le Congrès de la Libre Pensée rappelle sa volonté de voir, en tout état de cause sauvegarder les principes fondamentaux d'unité des structures de l'Education Nationale et le respect le plus strict de la laïcité, excluant toute notion de « pluralisme ».

Le Congrès juge inacceptable que l'Education nationale qui constitue l'investissement le plus précieux subisse les effets d'une politique d'austérité et de rigueur aboutissant à compromettre la rentrée scolaire de 1983/1984 alors que de nouveaux crédits sont généreusement accordés à l'enseignement privé.

Le Congrès appelle toutes ses Fédérations, groupes et militants à sa politique pour la défense de la laïcité de l'Etat et de l'Ecole en exigeant des élus de la majorité qu'ils prennent leurs responsabilités notamment en ne laissant pas, faute d'abroger les lois anti-laïques, des élus locaux se trouver en situation d'être poursuivis ou condamnés.

Le prochain numéro de « la raison » se fera bien entendu l'écho de notre congrès national de Bordeaux.

Lors du printemps dernier nous avons eu plusieurs réunions au cours desquelles plusieurs de nos amis ont fait une analyse détaillée des projets SAVARY-LEGRAND. Nous nous sommes tous insurgés contre la notion cléricalisée d'établissement « à caractère propre » qui serait généralisée à tout « le système éducatif ».

La question laïque a fait l'objet d'une riche discussion, prenant parfois les contours d'une polémique vive entre les composantes de notre organisation. MAIS L'ESSENTIEL A ETE MAINTENU : L'UNITE DE LA LIBRE PENSEE FACE AUX PROJETS DE DE-LAICISATION DE L'ECOLE. Alors que se déroule une rentrée scolaire insupportable, j'ai jugé qu'il était important de porter le plus vite possible à la connaissance de nos amis libres penseurs la motion laïque unanime du congrès de Bordeaux. C'est un bon outil pour les combats à venir, notamment pour relancer les initiatives sur ARPAJON.

La Fédération de l'Essonne de la LIBRE PENSEE a été constituée le 18 juin. Lors de l'AG départementale de l'ex Seine et Oise, notre ami Roger HURON m'a proposé d'assumer la présidence de notre Fédération. Rendant hommage à ses qualités et à sa fidélité de militant laïque, je le remercie de la confiance qu'il m'a fait. Il m'appartient de provoquer notre première AG départementale en vous faisant parvenir cette feuille de liaison qui peut devenir le journal dans lequel s'exprimeront les Libres Penseurs de l'Essonne. Après avoir étudié la situation géographique des camarades il apparaît que Massy est la ville la plus centrale pour nous réunir, tant du point de vue des moyens de transports privés que publics. Les camarades qui auraient des difficultés à se déplacer à Massy peuvent me joindre au 948 47 76, nous essaierons de trouver une solution. Lors de cette AG, je ferai le bilan du congrès et je rendrai compte du mandat qui m'a été confié. Il nous faudra envisager aussi les initiatives que nous pourrons prendre cette année.

JE VOUS INVITE DONC A L'AG. DE
NOTRE FEDERATION LE

JEUDI 29 SEPTEMBRE
à 21 Heures

SALLE DE L'ANCIEN CINEMA

Sur le Parking de la Mairie de Massy

Jun/sept 1983.

Le Président : Robert DUGUET